



**ORGANISATION  
INTERNATIONALE  
DU CAFÉ**

**WP** Council 288/18

4 avril 2018  
Original: anglais

**F**

Conseil international du Café  
121<sup>e</sup> session  
9 au 13 avril 2018  
Mexico (Mexique)

**Proposition visant à appuyer  
la mise en œuvre efficace du  
Plan d'action quinquennal de l'OIC**

**SOU MIS PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF**

### **Contexte**

Le document ci-joint contient des propositions visant à améliorer l'efficacité de la mise en œuvre du Plan d'action quinquennal au moyen de l'identification de thèmes annuels, afin d'affiner l'orientation stratégique et de mieux définir les priorités de l'Organisation et leur mise en œuvre, ainsi que de rationaliser les ressources pour permettre à l'Organisation d'atteindre ses objectifs.

### **Mesure à prendre**

Le Conseil est invité à examiner cette proposition et, le cas échéant, à l'approuver.

**PROPOSITION VISANT À APPUYER  
LA MISE EN ŒUVRE EFFICACE DU  
PLAN D'ACTION QUINQUENNAL DE L'OIC**

**I. INTRODUCTION**

1. À sa 115<sup>e</sup> session en septembre 2015 à Milan (Italie), le Conseil international du Café a adopté la Résolution 457 qui appelle à un examen stratégique. L'objectif de l'examen stratégique était d'évaluer l'Organisation internationale du Café (OIC), dans le but d'affiner son orientation stratégique et de mieux définir ses priorités et leur mise en œuvre, de proposer des domaines d'amélioration et de fournir des orientations au Secrétariat. La résolution prévoyait la création d'un groupe de travail chargé de coordonner l'évaluation stratégique. À sa 117<sup>e</sup> session, le Conseil a adopté le document ICC-117-15, qui contient les recommandations du Groupe de travail.

2. À l'issue de l'examen stratégique, il a été convenu que la mission primordiale de l'OIC, à savoir promouvoir un secteur mondial du café durable, devait être accomplie par le biais de trois buts stratégiques:

- I. Fournir des données, des analyses et des informations de classe mondiale à l'industrie et aux décideurs.
- II. Utiliser le pouvoir de mobilisation de l'Organisation pour offrir un espace de dialogue entre les secteurs public et privé et en leur sein.
- III. Faciliter l'élaboration de projets et de programmes de promotion par le biais de partenariats public-privé.

**II. THÈME ANNUEL PERMETTANT DE GUIDER LES TRAVAUX DE L'OIC**

3. Afin d'appuyer la mise en œuvre efficace du Plan d'action quinquennal et de ses buts stratégiques, il est proposé de définir des thèmes annuels pour guider les travaux de l'Organisation tout au long des années caféières respectives, affinant ainsi son orientation stratégique. Le fait de se concentrer sur un thème annuel permettra de rationaliser les ressources existantes et de réaliser des synergies, de sorte que toutes les fonctions du Secrétariat (statistiques et économie, participation des Membres et des parties prenantes, projets de développement du secteur du café et promotion de la consommation) œuvrent à l'unisson sur un même thème.

4. L'approche thématique permettra à l'Organisation:

- D'établir l'OIC en tant qu'organisation responsable de l'établissement de l'ordre du jour dans le secteur du café et d'améliorer sa visibilité.
- De mener des activités de plaidoyer fondées sur des données probantes pour les questions liées au café dans les instances politiques.
- De débloquer le financement des projets et programmes de développement du secteur du café.
- D'aligner la stratégie de l'OIC sur le Programme de développement durable 2030 et son cycle d'établissement de rapports.

### **III. MISE EN ŒUVRE**

5. L'alignement général de l'Organisation sur chaque thème annuel sera reflété dans l'ensemble des fonctions du Secrétariat et la structure de gouvernance de l'OIC, selon le cas.

#### **III.1 STATISTIQUES ET ÉCONOMIE**

6. Un "rapport phare" contenant une analyse approfondie de chaque thème annuel sélectionné servira de base analytique aux messages clés délivrés par l'Organisation tout au long de l'année caféière et fournira aux Membres et aux décideurs du secteur du café des informations pertinentes. Le rapport phare sera préparé en collaboration avec des universitaires d'institutions de recherche de premier plan afin d'assurer le plus haut niveau de qualité et de rigueur dans le travail. Il comprendra également des statistiques commerciales annuelles sur le secteur mondial du café.

7. Le nouveau Prix proposé par l'OIC pour excellence dans la recherche sur le café (document [SC-83/18](#)) sera attribué aux contributions exceptionnelles d'économistes, la priorité étant donnée à la recherche sur des sujets liés au thème annuel.

#### **III.2 INSTANCE DE DÉBAT DES QUESTIONS LIÉES AU CAFÉ**

8. Le thème annuel sera reflété dans au moins une des manifestations régulières de l'OIC, comme le Forum consultatif sur le financement dans le secteur du café ou les séminaires thématiques organisés pendant la semaine des réunions du Conseil.

#### **III.3 PROJETS**

10. Sur la base des conclusions du rapport phare, une attention particulière sera accordée à l'élaboration de propositions de projets reflétant le thème central afin de remédier aux faiblesses et aux défis qui y sont identifiés.

### III.4 COMMUNICATIONS ET DIALOGUE

11. Sans perdre de vue les activités essentielles, les activités de communication et de dialogue de l'OIC avec les Membres et les parties prenantes au sens large refléteront le thème annuel, en mettant l'accent sur l'acquisition et le partage des connaissances. La campagne et le slogan de la Journée internationale du Café refléteront le thème annuel et faciliteront le lancement du nouveau rapport phare proposé par l'OIC. Les partenariats existants seront encore renforcés et de nouvelles alliances seront forgées avec les organisations partageant les mêmes intérêts que le thème annuel. Une attention particulière sera accordée aux liens et à l'alignement potentiel avec l'Agenda 2030 pour le développement durable et son cadre et cycle d'établissement de rapports. Cela permettra d'accroître la visibilité des questions cruciales pour le développement du secteur du café afin de mettre en évidence les possibilités de financement par la communauté internationale, y compris les donateurs.

### III.5 STRUCTURE DE GOUVERNANCE

12. Le thème annuel favorisera également une plus grande concentration des travaux des divers comités et des réunions du Conseil, ce qui assurera une mise en œuvre plus rapide et plus rentable.

### IV. PROCHAINES ÉTAPES PROPOSÉES

13. Les thèmes annuels seront mis en œuvre à partir de l'année caféière 2018/19 (voir le tableau ci-dessous). La mise en œuvre sera reflétée dans les programmes des activités annuelles, qui seront examinés par les comités respectifs pour éviter les doubles emplois).

15. Pour le reste de l'année caféière 2017/18, il est suggéré d'adopter comme thème directeur "Égalité de genre" en tirant profit du travail analytique effectué par le Secrétariat sur ce sujet. Cela permettra au Secrétariat de piloter les travaux thématiques, c'est-à-dire d'aligner le travail analytique et le thème de la Journée internationale du Café, ainsi que de sensibiliser les donateurs et les partenaires.

**Thème directeur de l'OIC**

<b>Année caféière</b>	<b>Thème</b>
2017/2018	Égalité de genre
2018/2019	Changement climatique
2019/2020	Innovation et technologie
2020/2021	Productivité et rentabilité
2021/2022	À décider